



Procès verbal de l'assemblée générale des parents tenue le jeudi 11 septembre 2025, à 17h45, à l'école Desranleau située au 1970 rue Galt E. à Sherbrooke.

1. Accueil et prise de présence

Parents présents : Anouk Duquette, Jessica Gagné Sansfaçon, Chantal Gosselin, Hugo Giguère, Isabelle Marois, Alexandra Michaud, Emmanuel Sfiligoi.

La direction de l'école, Mme Lyne Parenteau, accueille les parents et ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté avec la modification suivante :

- Que le point 6 se lise comme suit : Informations sur le CÉ, le comité de parents, l'OPP et la Fondation – Rôles et responsabilités

Proposé par Emmanuel Sfiligoi

Appuyé par Hugo Giguère

AG2526-001

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Que Lyne Parenteau agisse comme secrétaire d'assemblée.

Proposé par Isabelle Marois

Appuyé par Anouk Duquette

AG2526-002

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 5 septembre 2024

Que le procès verbal de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que proposé. Le procès verbal ayant été transmis par courriel, aucune lecture à l'assemblée n'a lieu.

Isabelle Marois étant la seule personne présente à l'assemblée générale l'an dernier, c'est elle qui propose et appuie la proposition.

Proposé par Isabelle Marois

Appuyé par Isabelle Marois

AG2526-003

5. Rapport annuel du Conseil d'établissement 2024-2025

La présidente du Conseil d'établissement, Mme Alexandra Michaud, explique le contenu du rapport annuel du Conseil d'établissement. Le bilan du rapport ayant été transmis aux parents par courriel, aucune lecture à l'assemblée n'a lieu.

Proposé par Isabelle Marois

Appuyé par Hugo Giguère

AG2526-004

6. Informations sur le CÉ, le comité de parents, l'OPP et la Fondation – Rôles et responsabilités

- Conseil d'établissement : 5 à 6 rencontres par année.
- Comité de parents du CSSRS : 1 rencontre par mois. Traite de sujets divers (EX : bâtiment, transferts administratifs, etc.)
- Organisme de participation des parents (OPP) OU Comité de parents bénévoles :
- Fondation : Levées de fond pour le programme Santé globale. Objectif de ramasser 15 000\$. Environ 6 rencontres par année.

7. Élections

Condition d'éligibilité pour être membre du Conseil d'établissement.

Avoir un enfant qui fréquente l'école et ne pas être membre du personnel scolaire

a) Adoption des règles d'élection

Que le vote à main levée soit utilisé si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles.

Proposé par Emmanuel Sfiligoi

Appuyé par Isabelle Marois

AG2526-005

b) Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection

Que Isabelle Marois préside les élections aux différents postes de représentants de parents.

Proposé par Hugo Giguère

Appuyé par Jessica Gagné Sansfaçon

AG2526-006

c) Nomination de 2 scrutateurs (Ne peut pas être un membre en élection)

Que Emmanuel Sfiligoi et Anouk Duquette agissent comme scrutateur aux différents postes de représentants des parents.

Proposé par Isabelle Marois

Appuyé par Hugo Giguère

AG2526-007

d) Élection des membres du Conseil d'établissement

La personne qui préside les élections valide si les membres suivants, élues pour 2 ans lors de la dernière AGA, poursuivent leur mandat pour la deuxième année.

- Marilyn Gosselin
- Chrystelle St-Laurent
- Nadia Pelletier (Désistement)
- Dina Luz Moreno
- Stéphanie Demers Dubuc (substituts)

La personne à la présidence informe qu'il y a donc un maximum de 4 postes vacants pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'établissement.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes.

- Alexandra Michaud
- Jessica Gagné Sansfaçon
- Hugo Giguère
- Emmanuel Sfiligoi

La personne à la présidence informe qu'il y a donc 3 postes vacants pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'établissement à titre de substituts.

Aucun candidat ne se présente.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, les candidats suivants Alexandra Michaud, Jessica Gagné Sansfaçon, Hugo Giguère et Emmanuel Sfiligoi sont élus par acclamation au Conseil d'établissement de l'école pour une durée de deux ans:

Adopté à l'unanimité

AG2526-008

e) Élection d'un représentant au comité de parents du CSSRS et d'un substitut

Que l'élection ait lieu lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

Proposé par Emmanuel Sfiligoi

Appuyé par Isabelle Marois

AG2526-009

8. Formation d'un organisme de participation de parents (OPP) ou d'un comité de parents

L'école Desranleau n'a pas d'OPP depuis plusieurs années. Un comité de parents bénévoles s'impliquent dans les activités et les sorties.

9. Parole au public

Aucun point

10. Date de la première rencontre du Conseil d'établissement

La première rencontre du Conseil d'établissement sera le lundi 29 septembre 2025, 19h, au salon du personnel de l'école Desranleau.

11. Levée de l'Assemblée générale des parents

Que la séance soit levée à 19 h.

Proposé par Isabelle Marois

Appuyé par Emmanuel Sfiligoi

AG2526-010

Alexandra Michaud, présidente d'assemblée

Lyne Parenteau, direction d'établissement